



## COMITE SYNDICAL DU 23 MARS 2021 à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais)

Secrétaire de séance : Pierre AUBRIL

### DÉLIBÉRATION

**CS 2021/56 Finances locales – Décisions budgétaires – Priorité 4 – Sensibiliser et responsabiliser tous les publics au territoire  
- Mobiliser la population**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 23 mars 2021 (en présentiel) à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais), sous la présidence de Jean MORIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 17 mars 2021 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

##### *avec voix délibérative*

##### Pour la Région

Claudie LAUNOY, Pascal MARIE (*pouvoir de Hubert LEFEVRE*),

##### Pour les conseillers départementaux

Gabriel DAUBE (*pouvoir de Christèle Castelein*), Patricia GADY-DUQUESNE, Nicole GODARD, Maryse LE GOFF, Françoise

LEROSSIGNOL, Jean MORIN, Patrick THOMINES

##### Pour les Communautés de Communes

Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HEBERT (CC Côte Ouest Centre Manche), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin – *pouvoir de Jean-Claude COLOMBEL*), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

##### Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HEROUT (Carentan-les-Marais – *pouvoir de Jean-Claude HAIZE*), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Yves HUET (Gonfreville – *pouvoir de Valérie TORTEL*), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Jean-Marc JOLY*), Aurélien MARION (Apperville), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer – *pouvoir de Jean-Michel GREEN*), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

#### ÉTAIENT EXCUSÉS

##### Pour la Région

Caroline AMIEL, Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Hubert LEFEVRE, Florence MAZIER, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY, Didier VERGY

##### Pour les conseils départementaux

Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN, Marc LEFEVRE

##### Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche)

##### Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Marc JOLY (Hémevez), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Stéphanie MAUBE (Lessay), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Valérie TORTEL (Gorges), Céline VAQUEZ (Le Désert),



# MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN

## UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

### Pour les membres associés

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

Mathieu **LEBLOND** (Trésorerie de Saint-Lô - Représentant de l'administration fiscale), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - en visioconférence)

#### ÉTAIENT EXCUSÉS

Isabelle **MARIE-HUET** (DREAL de Normandie), Marc **LECOUSTEY** (Chambre d'Agriculture de la Manche), Emmanuel **FAUCHET** (CAUE de la Manche), Françoise **POUVIEZ-DIAZ** (Sous-Préfecture de Coutances), Eric **DUJARDIN** (Conseil départemental de la Manche), Valérie **BALAGUER** (Conseil départemental de la Manche)

### Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Audrey **LECOEUR** (en visioconférence), Agnès **ORANGE**, Vanessa **LEPASQUIER**, Gaïd **LEPINEAU**, Joëlle **RIMBERT**, Guillaume **HEDOUIN** (en visioconférence), Jean-Baptiste **WETTON**, Laurent **ALBORINO**, Denis **LETAN**

Nombre de votants : 33 membres en présentiel + 7 pouvoirs

Soit un quorum de 40 membres sur 58

-----

**CS 2021/56 Finances locales – Décisions budgétaires – Priorité 4 – Sensibiliser et responsabiliser tous les publics au territoire - Mobiliser la population**

Code budgétaire PAP : P3403\_RDV\_ANIM

### 1- RENDEZ-VOUS DE DEMAIN DU PARC

Dépenses		Recettes	
6068	500,00 €	7472 RÉGION	15 000,00 €
6132	100,00 €	BUDGET GÉNÉRAL	15 000,00 €
6135	6 000,00 €		
6228	4 000,00 €		
6231	200,00 €		
6232	3 000,00 €		
6237	1 000,00 €		
6251	200,00 €		
6574	15 000,00 €		
<b>Montant prévisionnel de l'opération</b>			<b>30 000,00 €</b>

Le Parc propose chaque année un programme d'animations sur l'ensemble de son territoire. À partir de cette année, ce programme à destination du grand public, sera diffusé sous forme de deux nouvelles brochures : un agenda « Marais vert » pour la période d'avril à octobre 2021 et un agenda « Marais blanc » pour la période de novembre 2021 à mars 2022. Seront proposées : des sorties-découverte sur des sites particuliers (Espace Naturel Sensible des marais des Ponts d'Ouve, Réserves Naturelles Nationales du Domaine de Beauguillot et de la Sangsurière et de l'Adriennerie...), des randonnées accompagnées, des ateliers pour les familles... Ainsi qu'un temps fort : le grand Pique-nique du Parc au mois d'août.



## MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Nouveauté en 2021 avec la création de parcours de sensibilisation autour des sujets à enjeux du Parc et de la transition écologique. Ces nouveaux rendez-vous auront pour vocation de former les participants et de les inciter à s'engager durablement sur des enjeux clés du territoire (éco-construction et éco-rénovation, biodiversité, permaculture, évolution des paysages...). Ils se présenteront comme des « parcours de découverte » et seront proposés sous différentes formes (sorties de terrain, ateliers, formations, rencontres, ciné-débats, conférences...).

### 2- CLASSES PARC – ÉDITION SPÉCIALE 30 ANS

2021 est une année particulière pour le Parc des Marais qui fête ses 30 ans. Pour l'occasion un appel à projets scolaires spécifique a été envoyé aux classes du territoire que le Parc finance à hauteur de 15 000 €.

Les jeunes sont amenés à redécouvrir le territoire et s'y projeter dans 30 ans. Pour se faire, il vous est proposé de voter une subvention de 7 400 € au bénéfice du CPIE du Cotentin et 7 600 € au CIEC pour accompagner les classes dans ces projets soit 80 % des interventions. Les écoles quant à elles s'engageant à participer à hauteur de 20 % du reste à charge sur les interventions des animateurs qualifiés.

#### Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **DONNE** son accord sur ce dossier
- **AUTORISE** le Président à signer les documents y afférents.

**ADOPTÉ à l'unanimité.**

**Pour extrait certifié conforme  
Transmis en préfecture le 15 avril 2021  
Jean MORIN  
Président du Parc naturel régional  
des marais du Cotentin et du Bessin**

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS  
DU COTENTIN ET DU BESSIN  
3 Village Ponts d'Ouve - 5137  
Saint-Côme-du-Mont  
60500 CARENTAN-LES-MARAIS  
TEL. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr